



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX MEMBRES DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Jeudi, 27 mai 1982

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

1. Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue, à vous tous, membres du Comité international olympique, réunis à Rome pour votre LXXXV^{ème} session. Je suis très touché de la marque d'honneur que vous avez tenu à me donner, et j'ai vivement apprécié les propos que vient de tenir devant moi votre Président, en illustrant la plus noble idée que l'on puisse se faire du sport et des compétitions sportives. Oui, votre présence est pour moi un motif de profonde joie parce qu'elle me donne l'heureuse occasion de continuer avec votre Comité - qui est l'autorité la plus haute et la plus qualifiée en ce domaine - *le dialogue sur le sport et avec les sportifs* que l'Eglise a voulu entretenir sereinement, spécialement au cours de ce siècle, alors que ce phénomène prenait des proportions très vastes avec des répercussions sociales multiples.

Il me plaît, en la circonstance, de rappeler d'abord saint Pie X: il encouragea la noble initiative du baron Pierre de Coubertin qui restaura, à l'époque contemporaine, avec un succès croissant, les "Jeux olympiques". Je pense également à Pie XII, qui nous a laissé un enseignement riche et lumineux sur l'activité physique et sportive dans la vie de l'homme. Jean XXIII, à son tour, en 1960, durant les Jeux olympiques de Rome, reçut en audience les athlètes de 83 nations, et également votre Comité. Paul VI, enfin, en avril 1965, accueillit lui aussi le Comité international olympique, réuni à Rome pour sa LXIV^{ème} session.

2. L'Eglise regarde le sport avec sympathie. Elle le considère avant tout comme une éducation physique, car elle voit le *corps humain* comme le chef-d'œuvre de la création dans l'ordre matériel; sur ce corps, dit la Bible en un style très imagé, Dieu le Créateur insuffla un "souffle de vie", en le rendant instrument d'une âme immortelle, avec ses capacités d'intelligence, de volonté,

de don de soi, qui transcendent infiniment la composition matérielle du corps: "L'homme devint un être vivant" (Cfr. *Gen.* 2, 7). De plus, la Rédemption opérée par le Christ a rendu le corps de l'homme "membre du Christ", et "temple de l'Esprit Saint" (Cfr. *1 Cor.* 6, 15), destiné certes à tomber en poussière au cours du temps, mais aussi à ressusciter d'une manière définitive pour l'éternité.

Un sport réalisé de façon saine correspond donc à cette vision sereine de la *dignité du corps*, sans tomber dans certaines conceptions qui arrivent pratiquement à l'idolâtrie de la beauté et de la vigueur physique.

3. Mais l'Eglise voit également dans le sport un puissant facteur d'éducation morale et sociale, au niveau personnel et aussi au plan national et international. Comme manifestation de l'agir de l'homme, il doit être une école authentique et une expérience continuelle de loyauté, de sincérité, de fair-play, de sacrifice, de courage, de ténacité, de solidarité, de désintéressement, de respect! Quand, dans les compétitions sportives, c'est la violence qui l'emporte, l'injustice, la fraude, la soif du gain, les pressions économiques et politiques, les discriminations, alors le sport est ravalé au rang d'instrument de la force, de l'argent.

Je souhaite que votre Comité international olympique défende toujours, avec la clarté et l'énergie nécessaires, les grands idéaux du sport, avec ses caractéristiques de "noblesse et de chevalerie" dont parlait le restaurateur des Jeux olympiques. Vous les avez fort bien exprimés dans votre adresse d'hommage. Et comme le disait mon prédécesseur Paul VI, "la pratique du sport au niveau international . . . s'est révélée un facteur remarquable pour le progrès de la fraternité entre les hommes, et pour la diffusion de l'idéal de la paix entre les nations . . . Ils apprennent à s'affronter dans les luttes pacifiques du stade et de la palestre, et non plus dans les luttes fratricides des champs de bataille. La guerre, cette grande ennemie du genre humain, est l'ennemie aussi par excellence de vos nobles et paisibles performances" (Cfr. *Insegnamenti di Paolo VI*, IV (1966) 207).

Pour cela, l'Eglise entend continuer et approfondir son dialogue ouvert et sincère avec tout le monde du sport, et en particulier avec votre Comité, qui a le devoir de défendre dans le monde les idéaux du combat sportif.

En formulant ces vœux, j'invoque sur vous, sur vos familles, sur vos nations et sur vos travaux, les Bénédiction de Dieu et en particulier les dons de sagesse, de force et d'amour.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana